

Service Affaires juridiques

OBJET : ACCEPTATION D'UNE INDEMNISATION EN RÈGLEMENT DU SINISTRE DU 29 NOVEMBRE 2019 - MOBILIER URBAIN ENDOMMAGÉ ROUTE DE CALIFORNIE À ANNONAY (MONTANT 348,00 €)

La Maire de la Commune d'Annonay,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 204-2017 du 10 juillet 2017 portant délégation de pouvoirs conférée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté n° 594-2017 du 11 juillet 2017 donnant délégation de pouvoirs à M. François CHAUVIN, 3ème Adjoint,

Considérant que le 29 novembre 2019, Monsieur Léo JAQUEMARD, avec son véhicule de marque Opel Astra immatriculé DJ-948-LH, a percuté et endommagé du mobilier urbain route de Californie à Annonay.

Considérant que le montant des dégâts occasionnés s'élève à la somme totale de 348,00 € conformément à la facture établie par la direction des espaces publics de la ville d'Annonay.

Considérant que la compagnie GMF ASSURANCES, assureur de Monsieur Léo JAQUEMARD propose une indemnisation d'un montant de 348,00 € en règlement de ce sinistre,

DECIDE

Article 1 : L'indemnisation d'un montant de 348,00 € en règlement définitif du sinistre du 29 novembre 2019 est acceptée.

Article 2 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal et notifiée à GMF ASSURANCES, 30 rue du 8 mai 1945, 69330 MEYZIEU.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera déposée à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône.

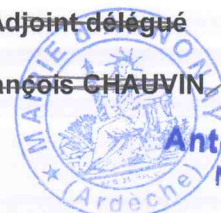
Article 4 : Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous-Préfecture de Tournon le 23/04/2020 et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



Fait à Annonay, le 23/04/2020

L'Adjoint délégué

François CHAUVIN



Antoinette SCHERER
Maire d'ANNONAY